

Épithète ou attribut

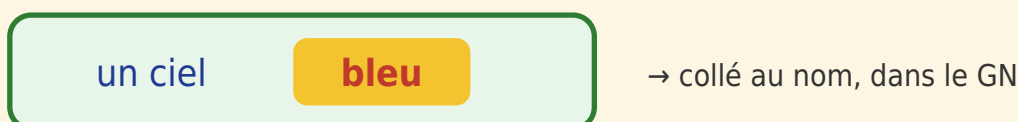
Cours de français au CM2

Découvrir : un adjectif, deux places

Lis ces deux phrases : *Un ciel **bleu** annonce une belle journée.* et *Ce matin, le ciel est **bleu**.*
Dans les deux cas, l'adjectif *bleu* donne une caractéristique du ciel. Mais dans la première phrase, il est collé au nom à l'intérieur du groupe nominal ; dans la seconde, il est séparé du nom par le verbe *est*. Ces deux places correspondent à deux **fonctions** différentes.

Le même adjectif, deux places, deux fonctions

ÉPITHÈTE : dans le groupe nominal



ATTRIBUT : après un verbe d'état



Épithète dans le groupe nominal, attribut après un verbe d'état.

Comprendre : deux fonctions de l'adjectif

Définition

L'adjectif **épithète** fait partie du **groupe nominal** : il est placé directement **avant ou après le nom** qu'il qualifie, sans verbe entre les deux. *Une **vieille** horloge **bavaroise**.*

Définition

L'adjectif **attribut du sujet** est placé **après un verbe d'état** (être, paraître, sembler, devenir, rester, demeurer, avoir l'air, passer pour). Il donne une caractéristique du sujet par l'intermédiaire de ce verbe. *Cette horloge semble **ancienne**.*

Une même phrase peut contenir les deux : *Le **petit** chat **roux** paraît **affamé**.* → *petit* et *roux* sont épithètes du nom *chat* ; *affamé* est attribut du sujet *le petit chat roux*.

La règle : deux tests pour trancher

Règle

Si l'adjectif est dans le groupe nominal, sans verbe entre lui et le nom, il est **épithète**. S'il suit un verbe d'état et se rapporte au sujet, il est **attribut du sujet**. Dans les deux cas, il **s'accorde en genre et en nombre** avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Méthode

1. **Le test du verbe** : y a-t-il un verbe d'état entre le nom et l'adjectif ? Si oui → attribut.
2. **Le test de la gomme** : j'efface l'adjectif. Si la phrase reste correcte et complète → épithète. Si la phrase devient incomplète → attribut.

Le test de la gomme : j'efface l'adjectif

Une chouette blanche hulule.

Une chouette ____ hulule.

Correct → épithète

Cette chouette paraît blanche.

Cette chouette paraît ____.

Incomplet → attribut

On peut supprimer l'épithète, pas l'attribut.

Exemples commentés et accords

Phrase	Adjectif	Fonction	Accord avec
Des nuages gris couvrent la ville.	gris	épithète	nuages (masc. plur.)
Les rues deviennent silencieuses .	silencieuses	attribut du sujet	les rues (fém. plur.)
Une longue file attend devant le musée.	longue	épithète	file (fém. sing.)
Mes amies restent prudentes .	prudentes	attribut du sujet	mes amies (fém. plur.)
Elles semblent heureuses .	heureuses	attribut du sujet	elles (fém. plur.)

Pour l'attribut, il faut parfois aller chercher le sujet loin du verbe, ou trouver de qui parle un

pronom : *Elles* peut désigner des filles, des voitures, des fleurs... et l'attribut se met alors au féminin pluriel.

Les pièges à éviter

Attention

Un adjectif placé après un verbe n'est pas toujours attribut ! Dans *Il boit un thé **brûlant***, le verbe *boire* n'est pas un verbe d'état et l'adjectif *brûlant* appartient au groupe nominal *un thé brûlant* : il est épithète du nom *thé*. Vérifie toujours que le verbe est bien un verbe d'état et que l'adjectif se rapporte au sujet.

Autre piège : quand plusieurs adjectifs épithètes se suivent, ils s'accordent tous avec le même nom (*des fleurs blanches et parfumées*). Et un adjectif épithète peut être éloigné du nom par un complément : dans *une robe de soirée bleue*, *bleue* qualifie *robe*, pas *soirée*.

À retenir

- **Épithète** : adjectif dans le groupe nominal, avant ou après le nom ; on peut le supprimer.
- **Attribut du sujet** : adjectif après un verbe d'état ; on ne peut pas le supprimer.
- Dans les deux cas, l'adjectif s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il qualifie.
- Tests : chercher le verbe d'état, puis faire le test de la gomme.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec les exercices épithète ou attribut, puis teste-toi avec le QCM épithète ou attribut. Pour revoir les verbes d'état et la différence avec le COD, consulte le chapitre attribut du sujet ou complément d'objet.